

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2013

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (*pouvoir de M. Jean-Luc PESSEY*), Mme Dominique CONORT, M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Philippe LEJEUNE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Etienne DUPONT, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI (*pouvoir de Mme Pascale RENAUD*), M. Gilles CURTI (*pouvoir de M. Jacques BELLIER*), M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN, M. Marc EMONET (*pouvoir de Mme Nathalie KRAMER*), M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY (*pouvoir de M. Bernard DEBAIN*), M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU (*pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER*), Mme Marie-Annick DUCHÊNE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (*pouvoir de Mme Marie BOËLLE*), Mme Martine SCHMIT (*pouvoir de Mme Magali ORDAS*), Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON, M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Jean-Luc PESSEY (*pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER*), M. Jacques BELLIER (*pouvoir à M. Gilles CURTI*), M. Bernard DEBAIN (*pouvoir à M. Christian MAMY*), Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, Mme Nathalie KRAMER (*pouvoir à M. Marc EMONET*), M. Christophe BOLLENGIER (*pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU*), Mme Magali ORDAS (*pouvoir à Mme Martine SCHMIT*), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOËLLE (*pouvoir à M. Laurent DELAPORTE*), Mme Pascale RENAUD (*pouvoir à M. Pierre-Yves STUCKI*).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 18 juin 2013

Date d'affichage de la convocation : 18 juin 2013

Nombre de conseillers en exercice : 74

Nombre de membres présents : 63

Nombre de pouvoirs : 8

Excusés : 3

N° de l'ordre du jour :

2013.06.09 : Budget supplémentaire 2013.

□ **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-11, L 2311-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu la délibération n°2013-02-03 du Conseil communautaire du 04 février 2013 approuvant le budget primitif 2013 ;

Vu les délibérations du Conseil communautaire n°2013-06-02 et n°2013-06-03 du 25 juin 2013 approuvant respectivement le Compte Administratif 2012 et l'affectation du résultat ;

Le budget supplémentaire permet l'ajustement des crédits et l'inscription de dépenses et de recettes nouvelles. Il intègre également les résultats et les reports de la section d'investissement de l'année précédente (en dépenses et en recettes).

Il intervient après l'adoption :

- du Budget primitif 2013, le 04 février 2013,
- du Compte de gestion et du Compte administratif 2012, le 25 juin 2013 (correspondant au résultat de la gestion 2012).

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, le Conseil communautaire a affecté, le 25 juin 2013, le résultat dégagé en section de fonctionnement en « report à nouveau » pour 12 314 384,38 €. Ce montant contribue à augmenter l'autofinancement.

Les tableaux annexés à la présente délibération retracent le détail des reports de crédits 2012 de la section d'investissement, ainsi que l'ensemble des ajustements des recettes et des dépenses de 2013.

Le budget supplémentaire est présenté en suréquilibre. Le surplus de recettes de la section de fonctionnement (7 626 673,38 €) sera affecté ultérieurement pour financer le programme d'investissement 2013-2014.

Les principaux ajustements 2013 sont les suivants :

1°) Pour les recettes de fonctionnement (+ 13 065 876,47 €)

La principale recette de fonctionnement inscrite dans le budget supplémentaire est le résultat reporté en fonctionnement (12 314 384,38 €).

Une hausse des bases de la Cotisation Foncière des Entreprises est constatée (+ 514 389 € de produit) du fait de la croissance des entreprises (Bois d'Arcy, Toussus-le-Noble) et de la mise à jour des valeurs locatives (Viroflay, Noisy-le-Roi) malgré une perte de base sur les communes de Saint-Cyr-l'École et de Châteaufort.

La notification fiscale de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) permet également une hausse des recettes fiscales (+ 270 589 €).

La loi sur le logement du 18 janvier 2013 a supprimé dès 2013 les reversements des pénalités en application de la loi SRU des communes aux agglomérations (- 200 000 €).

Il est nécessaire de réinscrire le solde d'une subvention attribuée en 2007 par la Région pour l'équipement des autobus afin d'être reversée au transporteur PHEBUS

(166 514,09 €). Les subventions et participations attribuées ne peuvent faire l'objet d'un rattachement car l'encaissement doit être réalisé au cours de l'année de l'inscription budgétaire ou faire l'objet d'une nouvelle prévision l'année suivante.

2°) Pour les dépenses de fonctionnement (+ 3 296 403,09 €)

L'augmentation des dépenses de fonctionnement concerne principalement l'ajustement de l'attribution de compensation aux communes suite aux rectifications 2013 et régularisations 2010-2012 (2 200 000 €).

Les notifications 2013 de la fiscalité économique sont supérieures aux prévisions du BP 2013 et imposent de prévoir un complément de crédit pour le reversement aux communes de la Dotation de Solidarité Communautaire (+ 481 483 €).

Il est prévu un complément de crédit pour le règlement du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) suite à la notification du prélèvement 2013 (+ 410 006 €).

Les autres inscriptions budgétaires concernent :

- le remboursement des frais d'occupation du Théâtre Montansier pour le pôle théâtre du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (23 400,00 €),
- l'entretien du parking communautaire de Saint-Cyr-l'École (25 000,00 €).

Trois modifications du budget sont sans impact budgétaire :

- l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'EPPS pour le contrat de développement territorial pour 20 000,00 € est financée par la réduction de la contribution de Versailles Grand Parc au fonctionnement de l'EPPS (-20 000 €) ;
- la subvention de fonctionnement à l'association « le Club des créateurs d'entreprises et entrepreneurs Ile-de-France Ouest » pour le fonctionnement de l'espace partagé (20 000,00 €) et la régularisation de subventions déjà versées à la fondation Movéo et au réseau Entreprendre (7 700,00 €) sont financées par un transfert des crédits du développement économique d'un chapitre à l'autre ;
- le reversement du solde de la subvention régionale 2007 au transporteur PHEBUS (166 514,09 €) est financé par l'inscription de la recette du même montant ;
- la subvention d'équipement à l'association « Le Vivant et la Ville » pour le démonstrateur de l'agriculture urbaine donne lieu à une réduction des dépenses de fonctionnement (-10 000 €) au profit de la section d'investissement.

3°) Une augmentation de l'autofinancement (2 142 800,00 €)

Les ajustements de recettes et de dépenses de l'exercice 2013 permettent de générer un virement complémentaire vers la section d'investissement à hauteur de 2 142 800,00 €.

4°) Pour l'investissement

En recettes, des crédits supplémentaires ont été inscrits **(2 186 800,00 €)** :

- au titre du virement complémentaire de la section de fonctionnement (2 142 800 €) ;
- pour le transfert des travaux sous mandat dans les écoles de musique des communes de Buc et de Bièvres, du chapitre 45 vers le chapitre 204 (subventions d'équipements versées), qui permettra l'année prochaine d'amortir les travaux.

En dépenses, des crédits supplémentaires ont été inscrits **(2 186 800,00 €)** :

- la principale dépense est le complément de l'enveloppe de fonds de concours exceptionnel à l'investissement des communes (+2 921 600 €) ;
- les crédits votés au BP 2013 pour la seconde déchèterie sont annulés du fait de l'abandon du projet de Viroflay et du report à 2014 de celui de Buc (-890 000 €) ;
- un complément de crédit est nécessaire pour le remboursement des travaux de l'école de musique de Bois d'Arcy (+50 000 €) ;
- un complément de crédits est également nécessaire pour diverses dépenses : subvention à l'association « le Club des créateurs d'entreprises et entrepreneurs Ile-de-France Ouest » pour l'achat de mobilier et de la téléphonie pour le démarrage de l'espace de travail partagé (30 000 €), remboursement des cautions aux entreprises sortantes de la pépinière (10 000 €) et achèvement du site internet de Versailles Grand Parc (10 200 €).

Plusieurs modifications du budget sont sans impact budgétaire :

- la subvention d'équipement à l'association « Le Vivant et la Ville » pour le démonstrateur de l'agriculture urbaine (10 000 €) est financée par une réduction des dépenses de fonctionnement ;
- les travaux de la 1^{ère} tranche du plan vélo sont sur des terrains n'appartenant pas à Versailles Grand Parc. Les crédits sont comptabilisés sur l'opération sous mandat 458110 : plan vélo 1^{ère} tranche (300 000 €) financés sur l'exercice 2013 par une réduction des crédits de l'opération-chapitre 0312 - pistes cyclables (-300 000 €) ;
- Les travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage de la commune de Jouy-en-Josas sont sur des terrains n'appartenant pas à Versailles Grand Parc. Les crédits sont comptabilisés sur l'opération sous mandat 458107 : aire d'accueil des gens du voyage (400 000 €) et financés par une réduction des crédits de l'opération-chapitre 0212 - aire d'accueil des gens du voyage (-400 000 €).
- Concernant les travaux dans les écoles de musique :
 - o des crédits prévus au chapitre 21 pour les travaux de l'école de musique de Bois d'Arcy sont transférés au chapitre 204 : subvention d'équipement (-/+150 000 €) pour permettre le remboursement de la commune ;
 - o les crédits pour les travaux pour l'école de musique de Bièvres, prévus au chapitre 21, sont transférés vers l'opération sous mandat 458102-insonorisation école de Bièvres (39 000 €) ;
 - o des crédits sont inscrits au chapitre 204 : subvention d'équipement, pour permettre d'amortir l'année prochaine les travaux sous mandat sur les écoles de musique de Buc (5 000 €) et de Bièvres (39 000 €). Les dépenses sont financées par une recette de même montant.

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Geol.	Fonc.	Artide	Serv.	Affect.	libele
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
			Dépenses		Recettes	
					751 492,09 €	
IMPÔTS ET TAXES (chap. 73)						
73	FIN	01	73111		CFE	Cotisation Foncière des Entreprises
					514 359,00 €	
					Haussa des bases liées à la croissance des entreprises (Bois d'Arcy, Toussus) ou à la mise à jour des valeurs locales (Miralay, Noisy) malgré une perte de base sur saint Cyr et Chateaufort.	
73	FIN	01	73112			Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
					270 559,00 €	
					Ajustement suite à la notation fiscale	
DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS (chap. 74)						
74	HAB	70	74716	PLH	SUBV	Autres participations Etat
					200 000,00 €	
					-200 000,00 €	
					Suppression à partir de 2013 des reversements à VGP des pénalités SRU des communes	
RECETTES EXCEPTIONNELLES (chap. 77)						
77	DEPL	815	774	PCOO	SUBREGION	Subventions exceptionnelles
					156 514,09 €	
					Solde de la subvention attribuée en 2007 par la Région pour l'équipement des autobus et reversée à Phébus. Pas de rattachement possible en 2012.	

budget supplémentaire année 2013 de VGP

SECTION D'INVESTISSEMENT									
Dépenses					Recettes			Commentaires	
Chap.	Art.	Fonc.	Appré.	Gen.	Anten.				
TOTAL ELEMENTS CA 2012									
					7 800 049,93 €			compte 001	
RESULTAT DE CLOTURE									
PAR DEPENSES					17 732 762,43 €			960 230,21 €	
PAR RECETTES								8 972 473,29 €	
AFFECTATION DU RESULTAT								compte 1068	
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES SECTION D'INVESTISSEMENT									
					2 186 800,00 €				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT									
Chapitre 204 Subventions d'équipement versées									
204	FIN	01	2041412			2 621 600,00 €			Complément au fonds de concours exceptionnel à l'investissement des communes
204	DCLT	3111	2041412			5 000,00 €			Travaux de câblage informatique à l'école de musique de Buc; écriture sans décaissement de trésorerie pour permettre un amortissement des travaux
204	DCLT	31121	2041412			39 000,00 €			Travaux d'aménagement de l'école de musique de Bèzevres : écriture sans décaissement de trésorerie pour permettre un amortissement des travaux
204	DCLT	31122	2041412			200 000,00 €			Travaux d'aménagement de l'école de musique de Bois d'Arcy : remboursement à la commune
204	DECO	90	20421	INC		40 000,00 €			Soutien au démarrage de l'espace de travail partagé pour l'achat de mobilier et de la téléphonie (30 000,00 €) et subvention d'équipement pour le
20	DSI	020	2051			10 200,00 €			Complément pour la réalisation du site internet de VGP

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Immobilisations corporelles			Depenses	Recettes	Commentaires	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles			-189 000,00 €			
21	PAT	31121	2145	Aménagement sur sol d'autrui		Travaux d'aménagement de l'école de musique associative de Bièvres (compartimentation et isolation phonique) : transfert des crédits votés vers le chapitre 458102
21	PAT	31122	2145	Aménagement sur sol d'autrui		Travaux d'aménagement de l'école de musique associative de Bois d'Arcy : transfert des crédits votés vers le chapitre 204
Chapitre 23 - Travaux en cours			-890 000,00 €			
23	ENV	812	2313	Travaux en cours		Suppression des crédits prévus pour la déchèterie de Viroflay suite à l'annulation du projet
Chapitre 458102 - Opérations sous mandat insonorisation école Bièvres			40 000,00 €			
458102	PAT	31121	458102	Opération sous mandat : insonorisation école de Bièvres		Travaux d'aménagement de l'école de musique associative de Bièvres (compartimentation et isolation phonique)
Chapitre 458107 - Opérations sous mandat aire accueil gens du voyage			400 000,00 €			
458107	HAB	524	458107	Opération sous mandat : aire d'accueil des gens du voyage		VGP n'est que locataire du terrain de faire d'accueil des gens du voyage. Les crédits proviennent de l'opération-chapitre 0212.
Chapitre 458110 - Opérations sous mandat aire plan vélo fière tranche			300 000,00 €			
458110	CIDO	8221	458110	Opération sous mandat : fière tranche du plan vélo		VGP ne sera pas propriétaire des terrains sur lesquels les travaux de la fière tranche du plan vélo seront réalisés. Les crédits proviennent de l'opération chapitre 0312
Opération-chapitre n° 0212 - Aire d'accueil des gens du voyage			-400 000,00 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT										
							Depenses	Recettes	Commentaires	
0212	HAB	524	2313	GDV		Travaux	-400 000,00 €		VGP n'est pas propriétaire du terrain de faire d'accueil des gens du voyage. 50 % des crédits votés sont transférés au chapitre 458107 : opération sous mandat pour permettre le démarrage des travaux.	
Opération-chapitre n° 0312 : Pistes cyclables							300 000,00 €			
0312	CIDO	8221	2041412	CIDO		Subvention d'équipement aux communes membres du GFP	-300 000,00 €		Transfert de crédits pour financer la maîtrise d'œuvre de la 1ère tranche du plan vélo : 458110 opération sous mandat	
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées							10 000,00 €			
16	DECO	501	155			Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00 €		Complément pour permettre le remboursement des cautions aux entreprises en cas de sortie de la pépinière	
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors virement)							44 000,00 €			
Chapitre 458201 : Opération sous mandat-cablage informatique école de Buc							5 000,00 €			
458201	FIN	3111	458201			Opération sous mandat-cablage informatique école de Buc	5 000,00 €		Transfert des écritures vers le chapitre 204 pour permettre la constatation de l'amortissement des travaux à l'école de musique de Buc	
Chapitre 458202 : Opération sous mandat-insonorisation école de Bièvres							39 000,00 €			
458202	FIN	31121	458202			Opération sous mandat : insonorisation école de Bièvres	39 000,00 €		Transfert des écritures vers le chapitre 204 pour permettre la constatation de l'amortissement des travaux à l'école de musique de Bièvres	
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chapitre 021)							2 142 800,00 €			
021	FIN	01	021			Virement de la section de fonctionnement	2 142 800,00 €			



DÉLIBÉRATION

budget supplémentaire année 2013 de VGP

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Chap.	Ces.	Forc.	Artic.	Serv.	Annex.	Libellé	Depenses	Recettes	Commentaires
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT : 5 353 203,09 € - 1 505 376,27 €									
Chapitre 002 : Report à nouveau									
002	FIN	01	002			Résultat de fonctionnement reporté		12 314 384,38 €	ajout de 7 317,54 € relatif à la dissolution du SIMEDRV (solde de gestion)
TOTAL PROPOSITION RENOUVELEE DE SECTION FONCTIONNEMENT : 5 353 203,09 € - 1 505 376,27 €									
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (hors financement)									
							3 296 403,09 €		
Chapitre 011 : Charges de fonctionnement général									
011	DCLT	3114	62675			Remboursement de charges aux communes membres du GFP	23 400,00 €		Remboursement des frais d'occupation du Théâtre Montansier pour le pôle théâtre du CRP de Versailles
011	DEPL	6222	63523			Entretien des voies et réseaux	25 000,00 €		Entretien du parking communal de la gare de Saint Cyr
011	AMEN	824	517		EPPS	Frais d'étude	20 000,00 €		Assistance à maîtrise d'ouvrage de TEPPS pour le contrat de développement territorial
011	DECO	90	6232		ANUM	Fêtes et cérémonies	-27 700,00 €		Le soutien à l'espace de travail partagé prend la forme d'une subvention. Les crédits sont transférés vers le chapitre 65.
011	DECO	90	6281		INC	Coursives divers (postales...)	-10 000,00 €		Transfert de crédit vers chapitre 204 subvention d'équipement pour démonstrateur agricole usatine

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Chap.	Gest.	Fonc.	Artide	Sev.	Amen.	Libsle		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES (CHAP. 65)								
65	AMEN	824	6554			EPPS Contributions aux organismes de regroupement	Resettes -20 000,00 €	Commentaires Transfert d'une partie des crédits pour financer l'AMO avec l'EPSP
65	DECO	90	6574	INC		Subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé	27 700,00 €	Soutien au fonctionnement de l'espace de travail partagé (20 000 €) et ajustements des crédits
CHARGES EXCEPTIONNELLES (CHAP. 67)								
67	DEPL	815	6745	PCOO	REVSUBREG	Subventions aux personnes de droit privé	166 514,09 €	Soi-dis de la subvention attribuée en 2007 par la Région pour l'équipement des autobus et reversée à Pneibus. Pas de rattachement en 2012.
ATTENDUATIONS DE PRODUITS (CHAP. 014)								
014	FIN	01	73921			Attribution de compensation	3 051 489,00 €	Compèment suite aux régularisations 2013 et aux régularisations 2010-2012
014	FIN	01	73922			Dotaton de Solimaie Communautaire	461 463,00 €	Compèment suite aux nouvelles fiscales 2013
014	FIN	01	73925		FPIC	Fonds de Péreuation des ressources intercommunales et communales	410 006,00 €	Compèment suite à la nouvelles du FPIC 2013
VIREMENTS VERS LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHAP. 023)								
023	FIN	01	023			Virement à la section d'investissement	2 142 800,00 €	
							2 142 800,00 €	

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte le budget supplémentaire du budget principal de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc pour 2013 tel que présenté dans la maquette règlementaire ;*
- 2) *précise que le budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est voté par chapitre.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 63

Suffrages exprimés : 71 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services

078-247800584-20130625-AG9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2013